



L'avis des assos



L'actu de la quinzaine

Chères associations,

Voici votre newsletter de la semaine 45 !

Agenda

- Tombola organisée par la PMS Etat-major au profit l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine à retrouver dans la rubrique "vivez marin"

Quelques éléments d'actualité



Nouveau confinement, opération Sentinelle : le message de Florence Parly au personnel civil et militaire du ministère des Armées

A la suite des annonces du Président de la République pour limiter la propagation de l'épidémie, ainsi que celles concernant le renforcement de la mobilisation des armées dans le cadre de l'opération Sentinelle, la ministre des Armées a adressé un message de soutien à l'ensemble du personnel du ministère et à leurs familles.

« Nous avons les moyens de faire face, et nous ferons face. » Dans une déclaration solennelle, diffusée vendredi 30 octobre sur les réseaux sociaux du ministère des Armées (Internet), Florence Parly s'est adressée au personnel civil et militaire du ministère pour détailler la mobilisation des équipes, en cette période d'état d'urgence sanitaire et d'urgence attentat.

Après l'attentat de Nice qui a coûté la vie à trois personnes le 29 octobre, le président de la République a annoncé un renforcement des effectifs de l'opération Sentinelle qui, aux côtés des forces de sécurité intérieure, protège la population sur le territoire national. La ministre des Armées a précisé l'ampleur de la mobilisation des armées : « Dans quelques jours, vous serez 7 000 à être déployés partout en France. Pour surveiller, protéger, dissuader. Je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre engagement sans réserve pour la protection des français. Au moment où la France entre dans un nouveau confinement, j'ai donc une pensée particulière pour les familles dont les proches sont en OPEX (en opérations extérieures), en mission, ou qui rejoindront bientôt Barkhane et les villes françaises dans le cadre de l'opération Sentinelle. »

La ministre des Armées annonce ainsi la poursuite de l'activité en travail à distance « chaque fois que cela sera possible », avec des moyens nouveaux mis en place depuis plusieurs mois par les équipes de la DGNUM, de la DIRISI, de la DGA et du COMCYBER, et notamment depuis la première vague de confinement au printemps dernier. « Pour nous, au ministère des Armées, les semaines qui nous séparent de la fin de l'année sont importantes, explique la ministre des Armées. Les enjeux opérationnels sont majeurs, comme est décisive notre action au quotidien auprès des entreprises et des prestataires du ministère. »

Le service de santé des Armées sur tous les fronts

Florence Parly a aussi évoqué le personnel soignant du service de santé des Armées (SSA) : « Déjà fortement mobilisé au printemps dernier, il continue de répondre présent pour les Français, pour nos soldats et nos blessés. Depuis le début de la crise sanitaire, vous avez tous et toutes répondu présents. Je sais que je peux compter sur vous et j'ai confiance en vous. Nous continuerons d'être au rendez-vous ».

Les actions mises en œuvre par les Armées, directions et services pendant cette période, doivent permettre de :

poursuivre les missions opérationnelles actuelles (dissuasion, postures de sûreté et de protection, opérations intérieures, opérations extérieures) ;

poursuivre l'opération Résilience (aide et soutien aux populations, appui aux services publics dans la lutte contre la Covid-19) ;

protéger la santé des personnels, de leurs familles, et plus généralement des Français.

Le ministère des Armées lance le programme d'armement « Système de lutte anti-mines futur »

Florence Parly, ministre des Armées, a approuvé le 27 octobre 2020, le lancement en réalisation du programme d'armement « Système de lutte anti-mines futur » (SLAM-F). Ce nouveau système permettra aux marins d'opérer à distance de la zone de danger grâce à l'utilisation de drones sous-marins et de surface. Placé sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction générale de l'armement (DGA), le programme est destiné à renouveler les capacités françaises de lutte contre les mines navales.

Le SLAM-F remplacera à terme tous les moyens actuels de guerre des mines (chasseurs de mines tripartites, bâtiments remorqueurs de sonars, bâtiments bases de plongeurs démineurs).

Il contribuera notamment à assurer la liberté de manœuvre de la force de dissuasion nucléaire en sécurisant la mise en œuvre des unités stratégiques de la Marine nationale (Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), porte-avions). Il permettra ainsi de protéger l'accès aux ports français et, selon les circonstances, de soutenir le déploiement d'une force d'action navale, de sécuriser l'évacuation de ressortissants, de participer à la prévention de crises ou d'intervenir en environnement contesté.

Le programme SLAM-F est constitué de quatre volets :

- Des systèmes de drones pouvant être mis en œuvre depuis la terre ou depuis un bâtiment dédié. Ils sont le cœur du SLAM-F et font l'objet d'une coopération franco-britannique appelée « Maritime mines counter measures » (MMCM), dans le cadre de l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAr);
- Des Bâtiments de guerre des mines (BGDM) dédiés à la conduite et à la mise en œuvre de drones;
- Des Bâtiments bases de plongeurs démineurs nouvelle génération (BBPD NG);
- Un Système d'exploitation des données de guerre des mines (SEDGM).

Le modèle, défini par la loi de programmation militaire 2019-2025, prévoit huit systèmes de drones anti-mines (dont quatre livrés d'ici à 2024), quatre à six bâtiments de guerre des mines et cinq nouveaux bâtiments bases pour plongeurs démineurs à l'horizon 2030.

L'étude de définition et la réalisation des prototypes du système de drones ont été confiées à Thales, dont la société Études et constructions aéronautiques (ECA) sera le principal sous-traitant français. L'organisation industrielle de SLAM-F sera progressivement définie lors de l'attribution des marchés afférents aux différents volets du programme.



LA NOUVELLE GUERRE DES MINES

Traiter la menace tout en maintenant le marin hors de la zone de danger

Un système de drones de lutte anti-mines pour protéger en priorité les accès maritimes des ports militaires : c'est le programme franco-britannique porté par l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAr).

- Détecter, classifier, localiser et neutraliser les mines
- Soutien à la dissuasion, disponible 7j/7, 24h/24

performant

Neutralisation de mines jusqu'à 300m de fond (120m aujourd'hui)

sûr

Présence humaine limitée, dronisation de la recherche / neutralisation des mines

précis

Sonar Thales multi-aspects de nouvelle génération

BÂTIMENT DE GUERRE DES MINES

Engage les matériels chargés de la neutralisation des mines (opérations menées depuis la mer)



BÂTIMENT-BASE

Engage si nécessaire les plongeurs démineurs



DRONE DE SURFACE

Piloté par le centre de commandement, il envoie des informations en temps réel



CENTRE DE COMMANDEMENT ET DE CONTRÔLE

Prépare, contrôle et exploite la mission (opérations menées depuis la terre)

Traitement optimisé des images par l'intelligence artificielle (avec l'ENSTA Bretagne)



ROBOT TÉLÉ-OPÉRÉ

Identifie et neutralise les mines



SONAR REMORQUÉ

Repère la zone suspecte



DRONES SOUS-MARINS

Sonar THALES : images rapides et multi-angles



Juin 2020 : début des scénarios opérationnels d'essais de 2 prototypes et de systèmes de drones opérés depuis la terre
2023 : première admission au service actif d'un premier système de drones
2020-2025 : commande et livraison de 4 systèmes de drones

100 ans d'appontages pour l'aéronautique navale



En 1920 le lieutenant de vaisseau Paul Teste effectue le 1er appontage avec prise d'un brin d'arrêt sur la coque du cuirassé *Béarn*, adapté. A l'époque, il doit résoudre un problème de taille, stopper les aéronefs sur la plateforme flottante.

Il crée alors un système de câbles lestés par des sacs de sables et disposés en travers du pont du bâtiment. L'aéronef, un Hanriot HD2, auquel il ajoute une crose derrière le train d'atterrissage parvient à saisir un de ces câbles et s'immobilise sur la piste flottante.

100 ans plus tard, l'aéronautique navale utilise toujours cette technologie basée sur des brins d'arrêt. Les marins du *Charles de Gaulle* et du Groupe Aérien Embarqué ont célébré à leur manière le centenaire de la prouesse technique de Paul Teste à travers une maquette humaine « 100 ans » sur la piste oblique du pont d'envol. Plus de 500 marins étaient alors disposés sur le pont pendant qu'un hélicoptère Dauphin de la 35F immortalisait le dispositif mis en place pour cet évènement.

Quatre Rafale Marine, et trois aéronefs historiques de l'aviation embarquée (un Zéphyr, un Alizé et un Paris), de l'association des Cocardes Marine, ont défilé au-dessus du *Charles de Gaulle* et devant Toulon, en rade des Vignettes, théâtre de l'exploit du LV Teste.

Le commandant du porte-avions, le capitaine de vaisseau Guillaume Pinget, a enfin déposé une traditionnelle bouée décorée sur un Rafale Marine du Centre d'Expérimentation Pratiques et de réception de l'Aéronautique Navale (CEPA 10S) décoré pour l'occasion. Une délégation de marins de différents services du porte-avions était présente pour souligner l'importance de chacun dans le catapultage et l'appontage des aéronefs.

10 ans de vie active pour la frégate de défense aérienne *Forbin*

Admise au service actif le 14 octobre 2010, la Frégate de défense aérienne (FDA) *Forbin* célèbre ses dix ans de navigation opérationnelle. Première des deux frégates du programme « Horizon » la FDA *Forbin* offre des capacités de lutte antiaérienne renouvelées et modernes au sein de la flotte française.

Les missions qui lui sont traditionnellement dévolues peuvent viser à protéger une force contre toute menace aérienne de type aéronef ou missiles mais également à diriger des opérations aériennes interarmées et interalliées depuis la mer. Dotée d'un sonar de coque moderne et d'une antenne remorquée, elle est également capable d'agir en lutte anti sous-marine.

Pour conduire ces missions variées, elle est dotée de systèmes d'armes performants, comptant pas moins de 48 missiles ASTER 15 et 30 (anti aériens), de 8 missiles Exocet MM40BIII (anti navires), de deux tourelles de 76 mm et de 24 torpilles type MU90. Elle peut accueillir un hélicoptère lourd de type Caïman Marine pour une mission de longue durée. Depuis son admission au service actif, le *Forbin* a déjà parcouru plus de 30 000 miles nautiques soit plus de 55 000 kilomètres.

Forte de ses capacités de détection et d'interception de nouvelle génération et riche de ses 185 marins au plan d'armement (hors détachement hélicoptère), la FDA *Forbin* s'est illustrée sur de nombreux théâtres d'opérations tant en Atlantique qu'en Méditerranée ou encore en océan Indien notamment à travers les missions Agapanthe, Harmattan, Bois Belleau, Arromanches III ou plus récemment Clemenceau et Agenor.

De nombreux jumelages ont été contracté par le *Forbin*. Il est jumelé avec la ville de Solliès-Pont, le 27ème bataillon de chasseurs alpins, le 36ème escadron de détection et de contrôle aéroportés d'Avord, le sémaphore de Sagro, la PMM d'Annecy, la classe de Défense de 3ème du collège « Les Allobroges » à La Roche-sur-Foron, la classe de STI2D du collège-lycée La Salle Passy-Buzenval et l'Ordre de Malte. Il a pour ville marraine Bastia.

Armée par un équipage jeune et dynamique, la FDA *Forbin* parfait quotidiennement son entraînement afin d'être parée, en tous temps, à remplir ses missions dans tous types d'environnements militaires, de la situation de crise à la situation de plus haute intensité face à des systèmes de combats modernes.



FAG - Opération conjointe pour les patrouilleurs français et brésilien

Du 23 au 24 octobre 2020, dans le cadre de la Posture Permanente de Sûreté Maritime (PPSM), le patrouilleur Antilles-Guyane (PAG) la *Résolue* a mené une mission de police des pêches à la frontière avec un bâtiment brésilien, le *Bocaina*. Au bilan, 7 tonnes de poisson pêchés illégalement sont appréhendés.

Après détection d'une tapouille en incursion dans les eaux françaises, à l'aube, l'équipe de visite du PAG la *Résolue* est envoyée sur le navire afin de le contrôler. Malgré la présence des dispositifs habituels pour gêner la montée à bord (filets, planches en barrage), l'équipage se montre coopératif et l'équipe de visite contrôle le bâtiment et les documents, faisant apparaître que le *Com Antonio* ne dispose effectivement pas de licence. En lien avec le Centre national de surveillance des pêches, un traitement administratif est ordonné. Celui-ci mènera à l'appréhension de 6.5 tonnes de produits provenant de la pêche illégale. En parallèle, le *Bocaina* conduit plusieurs visites de l'autre côté de la frontière, notamment sur des tapouilles ayant fui après l'apparition ostensible de la *Résolue*. Le lendemain, une opération similaire est réalisée et un artisan illégal brésilien, le *Com Jesus*, est contrôlé par la *Résolue*. Après traitement administratif, 500 kg supplémentaires sont appréhendés.

In fine, cette patrouille commune illustre à la fois la coopération entre la France et le Brésil dans le domaine de l'Action de l'État en mer (AEM) et constitue également un message fort adressé aux pêcheurs illégaux brésiliens. Des deux côtés de la frontière maritime, l'impunité n'est pas de mise et l'interopérabilité est forte.

Fortes de 2 100 militaires, les FAG exercent des missions de soutien de l'action de l'État et contribuent aux missions de souveraineté. À ce titre, elles garantissent la protection du territoire national, et contribuent au maintien de la sécurité dans la zone de responsabilité permanente unique Caraïbes (ZRP), à la lutte contre l'orpaillage illégal (opération Harpie), à la sécurisation du centre spatial guyanais (opération Titan), et à la lutte contre la pêche illégale. Dans le cadre de leur mission de police des pêches, les FAG garantissent la souveraineté de la France sur les eaux placées sous sa juridiction, répondent aux engagements internationaux pris par la France dans le domaine de préservation des ressources halieutiques, et combattent les activités maritimes illicites.

Vivez marin !

- **Présentation aux drapeaux au Pôle Ecoles Méditerranée**

Au cours d'une cérémonie, l'ensemble des marins, élèves et personnel affectés, ont été présentés aux deux drapeaux confiés à la garde du Pôle écoles Méditerranée (PEM). Le drapeau des canoniers marins et le drapeau de l'école des apprentis mécaniciens de la flotte comptent parmi les dix attribués à la Marine nationale.

Ils ont été confiés au PEM en tant qu'héritier des écoles de canoniers marins et de mécaniciens, spécialités toujours enseignées aujourd'hui à Saint-Mandrier.

Après un rappel des brillants faits d'armes pour lesquels ces deux spécialités se sont illustrées lors des conflits mondiaux, le capitaine de vaisseau Benoit Courau, commandant du PEM, s'est adressé en ces termes aux marins rassemblés : « C'est sous ces emblèmes prestigieux, symboles de la gloire et du sacrifice des canoniers et des mécaniciens, vos anciens, mais aussi du sacrifice des marins d'autres spécialités qui ont servi à leurs côtés, que vous êtes appelés à servir aujourd'hui. Ces drapeaux sont désormais les vôtres. Soyez en fiers, soyez en dignes, sachez les respecter. »



Un peu d'histoire

Le drapeau des canoniers marins :

Remis le 7 février 1918 par le Président de la République, monsieur Raymond Poincaré, au contre-amiral Jehenne, commandant la 3^{ème} division de réserve générale d'artillerie lourde, autrement dit « les canoniers marins », ce drapeau est la reconnaissance du sacrifice accompli par les canoniers marins pendant le premier conflit mondial. D'octobre 1914 à janvier 1916, les canoniers marins sont engagés dans la bataille de Verdun et l'offensive de la Somme. Ils participent ensuite à toutes les opérations de 1917

et 1918 jusqu'à la fin de la guerre. Le jour où elles reçoivent leur drapeau, les batteries de canonnières totalisent cinq citations collectives à l'ordre de l'armée, deux citations à l'ordre du corps d'armée et une citation à l'ordre de la division. A la fin des hostilités, ce sont onze citations collectives qu'elles auront acquises au prix de la perte de 20 officiers et 324 officiers marinières et marins.

Dissous après la première guerre mondiale, les canonnières marines sont reconstitués en septembre 1943. Ils sont alors engagés en Italie, puis affectés en octobre 1944 aux forces françaises de l'Ouest. Une citation à l'ordre de l'armée vient récompenser les mérites du régiment.

Le drapeau de l'école des apprentis mécaniciens de la flotte :

Remis au groupe des Écoles des Mécaniciens le 25 janvier 1985, par monsieur Charles Hernu alors ministre de la défense, ce drapeau est un des plus récents attribués à la Marine. Quatre décorations sont épinglées à sa cravate, rappelant les services éminents rendus à la France par les élèves de l'école des apprentis mécaniciens et par ceux de l'école des mécaniciens de Lorient dont elle est l'héritière :

- la croix de guerre 1914-1918 avec palme qui exalte l'esprit de devoir et de sacrifice des apprentis mécaniciens de Lorient ;
- la croix de guerre 1939-1945 avec palme, pour récompenser la bravoure et la conduite des marins mécaniciens et armuriers pendant la Seconde guerre mondiale ;
- la croix de guerre des Théâtres des Opérations Extérieures avec palme, dont la citation exalte, une nouvelle fois, l'esprit de devoir et de sacrifice des marins formés à l'École des Apprentis Mécaniciens;
- la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, remise en 1958 par le vice-amiral d'escadre Barjot.

C'est devant ces drapeaux qu'un bloc de jeunes matelots en formation initiale a reçu son bâchi puis clamé avec ardeur le code du marin. Le commandant a ensuite décerné différentes distinctions.

Malgré l'adversité en cette période de COVID, le commandement souhaitait ardemment la tenue de cette cérémonie aménagée, car le PEM reste un creuset de la militarité, et les élèves comme les permanents ne doivent pas « perdre la main ».

Vivez marin !

- « **Semaine de l’Océan** » organisée par les Jeunes IHEDN

Sous la houlette du comité Marine & Océans, l'ensemble de l'association des Jeunes IHEDN (comité directeur, comités d'études, délégations régionales et internationales...) s'est mobilisé autour d'une semaine thématique pour mieux appréhender ce monde singulier qu'est celui de la mer.

Placée sous le signe de l'ouverture, de l'innovation et de l'intelligence collective, l'OCEAN WEEK aborde cet environnement dans sa globalité en croisant les regards institutionnels, privés et associatifs.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse suivante : marine@jeunes-ihedn.org



16 au 29 novembre



**7 conférences
5 visites**



7 publications



Covid compliance

- **One day with l’Amiral Vandier**

Ce lundi 2 novembre 2020 a été lancé le jeu-concours “One day with l’Amiral Pierre Vandier, Chef d’état-major de la Marine” organisé par la Marine nationale et My Job Glasses, le réseau professionnel facile pour tous les étudiants.

Le gagnant de cette opération, dont les inscriptions se déroulent du 2 au 15 novembre, se verra offrir la possibilité de passer une journée exceptionnelle en immersion dans les forces de la Marine nationale.

Pour participer, il faut envoyer un message le plus motivé possible à l'attention de l'Amiral Vandier avant le **15 novembre** au soir en suivant ce lien : <https://myjobglasses.page.link/5hzh>

Vous trouverez également en pièce jointe de ce mail le flyer de communication recensant toutes les informations utiles.

A nouveau nous comptons sur vous pour le partager un maximum à votre réseau de jeunes et d'étudiants, lycées et universités !

The flyer features a portrait of Admiral Pierre Vandier on the left. To the right, the text reads 'ONE DAY with l'Amiral Pierre Vandier, Chef d'état-major de la Marine'. Below this, a vertical column on the left is labeled 'L'AGENDA'. The agenda items are: 1. Du 02/11 au 15/11: Participe au jeu concours en contactant l'Amiral Pierre Vandier; 2. Jusqu'au 15/12: Contacte les Ambassadeurs de la Marine nationale pour augmenter tes chances; 3. Janvier 2021: Annonce du gagnant; 4. Avant fin Avril 2021: Journée en immersion dans les forces. At the bottom, logos for myjobglasses and MARINE NATIONALE are shown, along with the text 'Règlement du jeu disponible sur myjobglasses.com'.

- **L'Académie de marine et Soper, la société holding de Jean-Michel Germa créent un prix conjoint en faveur de la transition énergétique maritime**

L'Académie de marine et Soper s'associent pour favoriser la décarbonation du secteur maritime à travers la création du « Prix Transition énergétique maritime », qui sera décerné chaque année à un acteur dont l'action est déterminante en la matière.

Vous pourrez retrouver toutes les informations complémentaires et pratiques dans le communiqué de presse joint à la newsletter.

Vivez marin !

- **Tombola au profit des associations de la Marine**

Soutenez les œuvres sociales de la Marine, la SNSM et les Ailes Brisées en participant à notre tombola ! L'Association du Gala de la Préparation Militaire Supérieure Marine État-Major (PMS EM) et les stagiaires de ses promotions 2019-20 et 2020-21 s'engagent au profit l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine (ADOSM - Entraide Marine), l'association Les Ailes Brisées, ainsi que, pour la première fois cette année, la Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM). Cette tombola a pour but de récolter des dons afin de participer plus largement aux missions de soutien de ces associations. Que vous apparteniez à une

grande entreprise, que vous sortiez d'une grande école, ou que vous soyez un ancien de la PMS, ils ont besoins de votre contribution pour construire un avenir que la perte d'un parent militaire a rendu bien plus incertain. Ensemble, faisons que la question financière ne soit plus un frein à leurs études !

Pour participer à la tombola et soutenir les associations de l'Entraide Marin, l'association Les Ailes Brisées, ainsi que la Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM) connectez vous sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/association-du-gala-de-la-preparation-militaire-marine-superieure-etat-major/evenements/tombola-au-profit-de-l-adosm-des-ailes-brisees-et-de-la-snsm>



The poster features a photograph of a military band in uniform marching in front of a classical building. The word "TOMBOLA" is overlaid in large white letters. Below the photo, the text "AU PROFIT DES ASSOCIATIONS" is written in blue. Underneath, there are three logos: "ENTRAIDE MARINE" with a sailor icon, "LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES SAUVETEURS EN MER" with a yellow diamond logo, and "LES AILES BRISÉES" with a blue logo. A dark blue banner contains the text "Aidez nous à les soutenir". Below this, three icons (ticket, calendar, location pin) are followed by the text: "De nombreux lots à gagner 1er lot d'une valeur de 3000 euros", "Tirage le 14 novembre 2020", and "Site militaire de Houilles (78)".